PAROISSE DE HOLTZHEIM

Cotisation annuelle pour le chauffage et l'entretien de l'église

Comme précisé dans le texte sur les comptes de la Paroisse, nous avons été contraints de revoir le montant de la cotisation à la hausse, soit ***40*** € (cela reste gratuit pour les enfants de moins de 15 ans).
Vous comprendrez que l'équilibre financier de la Paroisse est indispensable pour garder notre église propre et accueillante afin d'assurer un service de qualité.
Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre contribution.

Abonnement au bulletin paroissial

Nous vous proposons également de souscrire un abonnement au bulletin paroissial distribué mensuellement, le montant annuel de l'abonnement étant maintenu à ***10*** €.
Pensez à vous abonner rapidement pour bénéficier du bulletin immédiatement.
De manière générale, les abonnements démarrent au début du trimestre suivant l'encaissement.

Les membres du Conseil de Fabrique seront présents à la sacristie de l'église Saint-Laurent à HOLTZHEIM les ***dimanche 16 et 30 avril de 14h à 16h*** pour faire les encaissements. Si vous le souhaitez, ils pourront vous remettre un ***reçu fiscal*** ouvrant droit à une réduction d'impôt.
Il est également possible de régler votre cotisation pour le chauffage et l'abonnement au bulletin paroissial en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la "*Fabrique de l'église de HOLTZHEIM*", à l'aide du formulaire ci-dessous, le tout étant à remettre au trésorier M. Luc SCHMITT ou à déposer au presbytère de HOLTZHEIM.
Nous comptons sur votre générosité.
D'avance un grand merci pour votre intérêt et votre soutien.

Le Conseil de Fabrique

✂.....

Monsieur, Madame : ……

Demeurant à HOLTZHEIM : …… rue ……

Cotisation chauffage :……personnes à 40 € , total : ……€

Nombre d'abonnements : …… à 10 €, *total : ……€*

Ci-joint le règlement de : ……€ par chèque ☐

en espèces ☐

Reçu fiscal : oui ☐ *non* ☐